

REUSSIR
www.creuse-agricole.com

Numéro 2077 du
Vendredi 25 mars 2016

La

Creuse Agricole et Rurale

Bois

Bois et forêt à l'honneur à l'occasion de leur journée internationale



La Journée
internationale des
forêts a eu lieu ce
21 mars. Le point
sur les dernières
tendances
professionnelles et
grand public. **p.3**

L'ÉVÉNEMENT

BOIS La journée internationale a eu lieu le 21 mars. Dernières tendances professionnelles et grand public sur le sujet.

La forêt et le bois mis à l'honneur

La Journée internationale des forêts a lieu le 21 mars. C'est l'occasion, pour les professionnels des filières bois mais aussi pour le grand public, de faire le point et de découvrir ou redécouvrir les richesses de ce secteur.

International

La FAO a profité de l'occasion pour lancer un nouveau programme sur les forêts mais également sur l'eau. L'idée globale est d'étudier comment huit pays de l'Ouest-africain peuvent mettre les meilleurs moyens à contribution au niveau des forêts pour une eau plus sûre, tant en termes d'approvisionnement qu'au niveau de la qualité. « Le programme, qui se concentre principalement sur la relation étroite entre les forêts et l'eau, sera axé sur les différents moyens d'améliorer la sécurité de l'eau dans huit pays ouest-africains : la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone. L'Organisation travaillera avec les communautés locales pour les sensibiliser sur les interactions entre les forêts et l'eau et pour les aider à intégrer la gestion forestière dans leurs pratiques agricoles afin d'améliorer l'approvisionnement en eau », précise l'organisme des Nations unies. La FAO veut mettre l'accent sur les pays confrontés à des pénuries de cette ressource. Une problématique qui prend de l'ampleur avec le changement climatique.

« Les défis sont nombreux mais l'objectif est clair : s'assurer de la gestion durable des forêts et des ressources d'eau sur la terre. Promouvoir la restauration des forêts et éviter leur disparition nécessitera une augmentation importante du financement qui devra être plus innovant, avec notamment des fonds privés et des investisseurs traditionnels dans les années à venir », a déclaré le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva. Il a poursuivi

sur l'engagement de la FAO « à fournir une plateforme neutre pour des négociations et un dialogue, pour encourager une plus grande interaction entre toutes les parties qui aspirent à une gestion durable des forêts. »

Le programme débute par une évaluation des bénéfices potentiels des forêts en termes de ressources

hydriques et se poursuivra par le développement d'une série d'indicateurs de suivi appropriés et de méthodes de terrain afin d'identifier quelles interventions d'aménagement forestier ont eu pour conséquence l'amélioration de la qualité de l'eau et de son approvisionnement. Les données seront ensuite utilisées pour

développer des pratiques plus appropriées et des politiques visant à libérer pleinement le potentiel des forêts afin d'améliorer l'approvisionnement en eau.

Forêts et cycle de l'eau

Pour mémoire, la FAO rappelle que « la sécurité de l'eau de huit personnes sur dix dans le monde est menacée. Les forêts jouent un rôle important en fournissant et en réglementant l'eau à l'échelle locale et régionale et ce, de plusieurs manières, de la recharge d'eau souterraine au contrôle de l'érosion en passant par la favorisation des précipitations par le biais de l'évapotranspiration. Les bassins d'eau forestiers et les zones humides fournissent près de 75 % des ressources en eau douce de la planète, tandis que plus d'un tiers des plus grands centres urbains du monde dépendent des forêts protégées pour une grande partie de leur eau. En plus de stimuler l'approvisionnement, les forêts préservent également la qualité de l'eau : on estime que chaque dollar dépensé dans la gestion durable des bassins d'eau des forêts peut faire économiser de 7,5 à 200 dollars sur le coût du traitement des eaux. » En fait, les activités autour de la Journée internationale de la forêt

À L'ÉCOLE

Cette année, la Journée internationale de la forêt s'invite à l'école, soutenue par le Ministère de l'Agriculture : projets scolaires sur la forêt, plants d'arbres et/ou animation par des agents forestiers de l'ONF ou du Centre national de la propriété forestière. Un appel à projet sera lancé pour la rentrée scolaire 2016-2017 en vue de soutenir les projets pédagogiques qui exploreront les trois fonctions de la forêt : économique, écologique et sociale.

ont débuté le 19 mars pour se terminer le 27 mars. C'est ainsi la 3^e saison de cette manifestation en France.

France

« Cette semaine d'événements locaux (près de 220), organisés par les acteurs du territoire, permet au grand public de découvrir ou redécouvrir les différentes fonctions de la forêt, de l'arbre et du bois », précisent les organisateurs. Thierry Lerévérend, directeur de l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-EEEE), qui coordonne l'opération au niveau national, parle d'un total de 82 porteurs de projets qui organisent des activités locales dans toute la France et dans les DOM-TOM. Et d'ajouter que « 38 % des actions sont mises en place par des associations, 12 % par des établissements publics et 10 % par des établissements scolaires (établissements d'enseignement agricole inclus). La mobilisation des collectivités territoriales est particulièrement remarquable avec 34 % de projets organisés. » Parmi les types d'activités les plus prisées, on trouve bien sûr les sorties et les animations en extérieur. Autre choucou du public, la plantation d'arbres qui représentent encore cette année une grande part des initiatives. Les randonnées et les balades pour observer la faune et la flore et reconnaître les essences forestières fonctionnent bien. Des conférences et des débats sont aussi organisés à travers les différentes régions.

« Au carrefour d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux, la forêt est ainsi un support positif qui permet d'organiser de nombreuses actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ces actions déployées localement illustrent parfaitement la vocation pédagogique et citoyenne de l'opération. Elles contribuent à apporter un regard nouveau sur le rôle de la forêt, par exemple dans l'accès à l'eau potable, thématique choisie par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) pour cette 3^e édition », explique Thierry Lerévérend. **THIERRY MICHEL**



RAPPEL

Nouveau contrat forestier 2016-2020

Le Contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, adopté lors du Conseil d'administration de l'Office national des forêts le 17 décembre 2015, a été signé le 7 mars au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, et Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du Budget. Aux côtés des ministres de tutelle, Jean-Yves Caillet, président du Conseil d'administration de l'ONF,

Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des communes forestières, et Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF. Ce contrat définit la feuille de route de l'établissement pour les cinq années à venir en métropole et dans les DOM. Il fixe les enjeux forestiers stratégiques pour les forêts domaniales et les forêts des collectivités en matière de sylviculture, d'approvisionnement de la filière, de préservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de réponses aux demandes de la société. Le Contrat conforte l'ensemble des missions de

l'Office et l'activité de ses filiales. Il fixe un objectif de 15 millions de mètres cube pour la mobilisation des bois en forêts publiques d'ici 2020, favorise le développement du bois façonné et apporte une avancée majeure dans le domaine des ressources humaines en mettant fin aux réductions d'effectifs. Par ailleurs, les ministres ont soutenu l'initiative de l'ONF, qui s'est engagé dans une adaptation de ses directions territoriales, qui prend en compte la nouvelle organisation des régions et la répartition géographique des massifs forestiers.